- la prise en compte de la situation particulière des groupes vulnérables (par exemple les femmes et les personnes handicapées),
- Planification des services selon les différents besoins des hommes et des femmes
- Réallocation des ressources afin de minimiser les écarts de genre dans le secteur
- Intégration aux pratiques de gestion des procédures qui encouragent et incluent le genre dans la prestation des services de santé;
- Le respect des normes de qualité, etc.
- Trois priorités opérationnelles pour contribuer à un développement durable, inclusif et équitable
- Prévenir les inégalités femmes-hommes dans les politiques et programmes par une prise en compte des enjeux genre dans toutes les interventions du MSAS.
- Promouvoir le genre comme un des objectifs des interventions du MSAS
- prendre en compte les différents contextes culturels, religieux et économiques dans les interventions ainsi que les mécanismes et facteurs de résistance au changement social, afin d'ajuster les actions en fonction de ces spécificités.

❖ La Cellule Genre du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS)

La CTB, à travers le **Programme de Renforcement des Capacités institutionnelles**(PRC) accompagne le MSAS
dans le cadre du processus d'institutionnalisation du genre.
La cellule genre étant l'interface entre le programme les
Institutions Bénéficiaires.

L'arrêté n° 01454/MSAS/DPRS/CG du 03/02/2015 : Crée et fixer les règles d'organisation et de fonctionnement de la **Cellule Genre du MSAS** :

Une Cellule genre rattachée à la Direction de la Planification Recherche et Statistiques(DPRS) et dirigée par une coordonnatrice ;

Une Conseillère technique genre situé au Cabinet, vingt-quatre (24) points focaux situés dans les différentes directions, services nationaux et programmes, quatorze (14) points focaux situés dans les régions médicales et soixante-seize (76) points focaux localisés dans les différents districts.

- trois (3) organes que sont : la coordination, le comité national des points focaux et le comité régional des points focaux.
- les Ressources de la cellule genre du MSAS :
 - La dotation budgétaire du MSAS
 - Les dotations des Partenaires Techniques et Financiers
 - Toutes autres ressources approuvées par le MSAS





QU'EST-CE QUE C'EST QUE LE GENRE ?



« L'humain est comparable à un oiseau qui a deux ailes, le masculin et le féminin.

Si les deux ailes n'ont pas la même force, l'oiseau ne peut pas voler ou vole mal et ne pourra pas atteindre son zénith.

Par contre, son vole ne sera équilibré que si ses deux ailes sont de forces équivalentes et ont les mêmes possibilités »





CTB, Agence Belge de Développement

0

Le genre, un concept et une méthode

Genre se réfère à la construction et à la répartition des rôles sociaux féminins et masculins, base des sociétés humaines et qui se caractérisent, dans la majorité des cas, par des inégalités. Cette construction sociale des rapports de genre évolue dans le temps et l'espace et elle fait l'objet d'une éducation.

- En tant que concept, l'approche Genre analyse les rapports de pouvoirs entre les femmes et les hommes basés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe.
- En tant qu'objectif, l'approche Genre promeut l'égalité des droits, ainsi qu'un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes.
- En tant que **méthodologie**, l'approche Genre produit une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes tant d'un point de vue économique que social, culturel et politique. Elle est transversale et aborde tous les champs du développement. Elle conduit à la remise en cause des représentations et pratiques inégalitaires, individuelles et collectives.

Le genre désigne donc à la fois :

- un concept sociologique : les rapports sociaux entre femmes et hommes ;
- une grille d'analyse, un outil pratique pour agir plus efficacement contre les inégalités.

Egalité: l'égalité entre les hommes et les femmes renvoie à l'accès des hommes et des femmes aux mêmes chances, droits et opportunités, tout en respectant leurs spécificités.

Deux points de vue sont à considérer:

- Soit l'homme et la femme sont différents, mais cela étant, qu'ils sont de valeur égale;
- Soit l'homme et la femme sont égaux, mais sont rendus différents par l'influence de la culture.

Nature des rapports sociaux de genre:

l'homme et la femme sont souvent soumis à des statuts différents dans la famille et la société et intégrés dans les mentalités et les cultures, véhiculés par l'éducation et les institutions.

- Le plus souvent, l'appartenance à un sexe empêche la personne de se réaliser pleinement et librement (accès et contrôle des instances de décision) parce que les rapports sociaux de genre sont teintés d'inégalités.
- Par conséquent, il se créée une hiérarchie des rangs où, la « masculinité acquiert une plusvalue par rapport à la « féminité ». Donc des rapports marqués par des inégalités en très grande majorité au détriment des femmes.

Rapports: les rapports sont variables d'un contexte à un autre. Ils interagissent avec d'autres rapports sociaux: âge, sexe, l'ethnie, la classe sociale... et évoluent avec le contexte (politique, économique, environnemental, juridique et social...).

Equité: Il s'agit de la prise en compte des spécificités et besoins des hommes et des femmes afin d'assurer l'accès et le contrôle des ressources et la participation maximale de chacun (e) au développement.

Sexe: il fait référence aux différences biologiques entre les hommes et les femmes. Genre et sexe, deux termes fortement liés du fait que le sexe biologique détermine le rôle social de genre (masculin ou féminin).

- Genre = construction sociale des identités de sexe
- Genre = interactions sociales entre hommes et femmes
- Genre = politique pouvant mettre en œuvre des outils pratiques comme parité, égalité, mixité...
- Genre = dans tous les secteurs : gouvernance, négociations internationales, économie, environnement, recherche...
- Genre sexe biologique
- Genre 📥 femme
- Genre 🗯 parité, égalité, mixité

XXX

Contacts: le Programme de Renforcement des Capacités(PRC) 121, Sotrac Mermoz route de Ouakam BP: 24 474 Dakar

Tel: 221.860.70.49/Fax: 221.33.864.01.27. E-mail: WWW.btcctb.org